

# AMENAGEMENT DE LA ROCADE NORD OUEST DE BOURGES

## DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

**Valant :**  
*Autorisation au titre de la loi sur l'eau*  
*Etude d'impact*  
*Dérogation au titre des espèces protégées*  
*Demande de défrichement*

Jun 2018



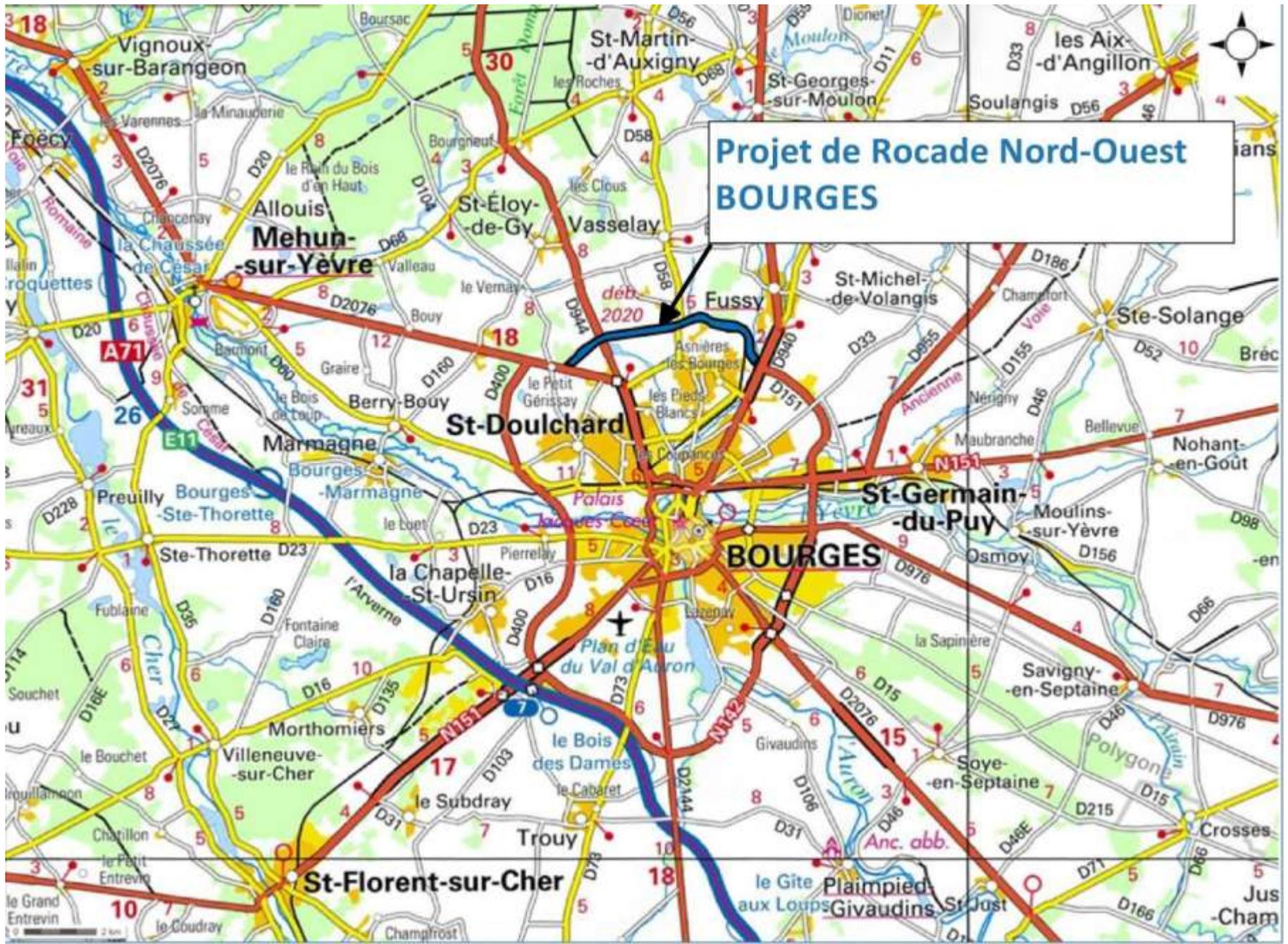
Réfléchir l'environnement de demain

Siège social  
2, rue Jules Ferry  
36 300 LE BLANC  
Tél : 02-54-37-19-68 - Fax : 02-54-37-99-27  
contact@adev-environnement.com

Agence de Tours  
3, rue Charles Garnier  
37 300 JOUE LES TOURS  
Tél : 02-47-87-22-29  
tours@adev-environnement.com

[www.adev-environnement.com](http://www.adev-environnement.com)





Projet de Rocade Nord-Ouest  
BOURGES

5 Fussy

St-Doulchard

BOURGES

St-Germain-du-Puy

St-Florent-sur-Cher

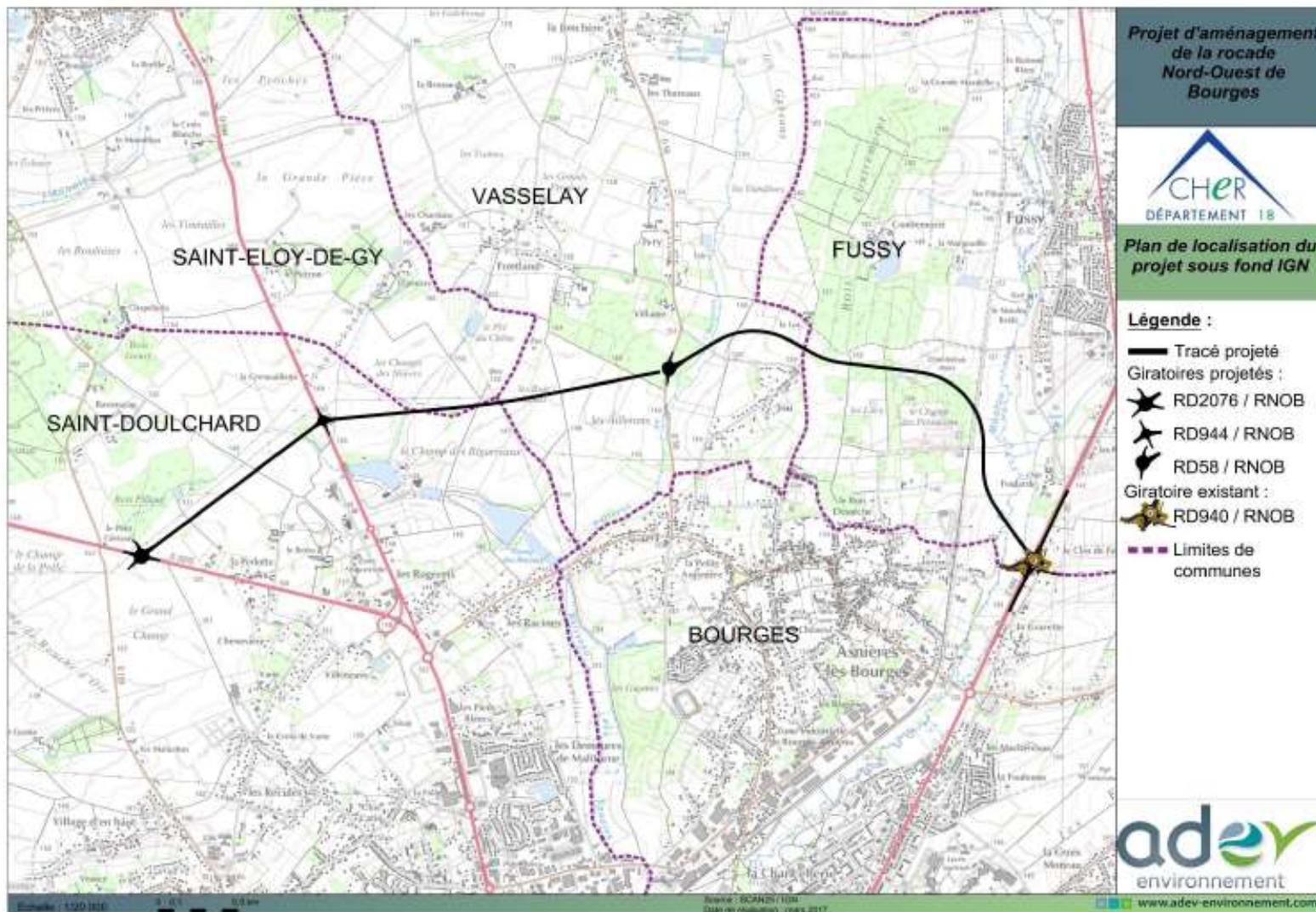
# Historique

- Projet initialement porté par l'État (RN76)
- Enquête publique en 2006, DUP en 2007
- Transfert de routes nationales au Département
- Prorogation DUP en 2012 pour 5 ans
- Prorogation DUP en Conseil d'État en 2017 pour 3 ans

# Caractéristiques

- 7,7 km
- 2x2 voies à terme
- Rétablissements hydrauliques dont  
Moulon et Auraine
- 3 passages supérieurs 1 passage inférieur
- 4 carrefours giratoires dont les extrémités
- 36 M€ TTC  
(État, Département, Bourges Plus)

- Termine le contournement de Bourges
- Réduit le trafic en centre-ville
- Sécurité, qualité de vie des riverains (bruit, pollution, perte de temps...)



Plan 1 : Localisation géographique du projet sous fond IGN

# Acquisitions foncières

- Emprise : 60 ha environ pour 2x2 voies
- Pas d'aménagement foncier agricole et forestier
- Réserves foncières (100 ha)
- Acquisitions pas achevées, échanges (propriétés, exploitations agricoles)

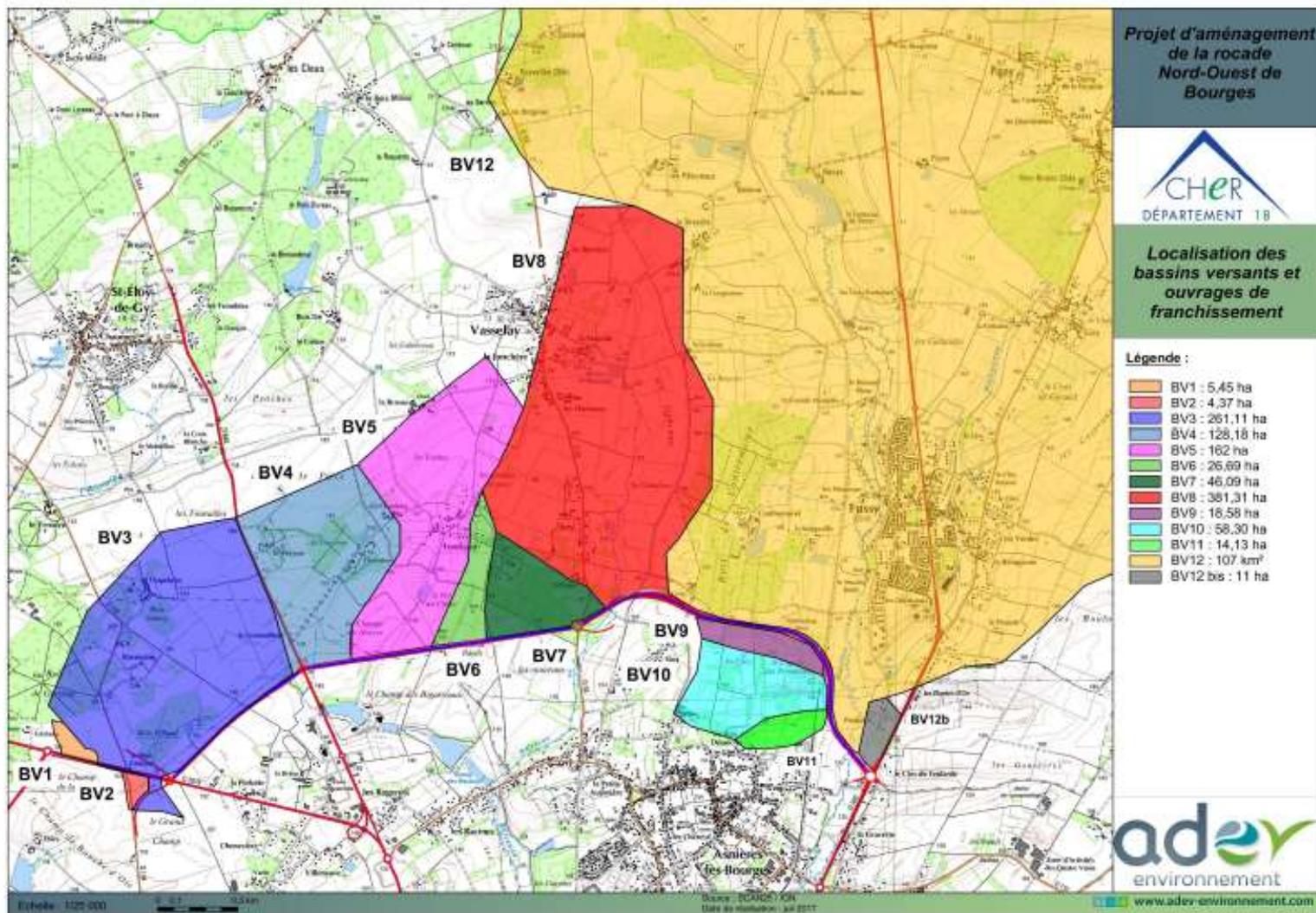
# Demande d'autorisation environnementale

- Procédure unique intégrée :
  - L214-3 du code de l'environnement,
  - autorisation de défrichement
  - dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces et habitats protégés

# L214-3

- Autorisation pour :
  - rejet d'eau pluviale,
  - remblai en lit majeur d'un cours d'eau,
  - impact sur luminosité
  - destruction de zone de frayère
  - destruction de zones humides
- Déclaration pour :
  - pose de piézomètres,
  - apports de sels dissous





Plan 2 : Plan de localisation des bassins versant interceptés par le projet sous fond IGN

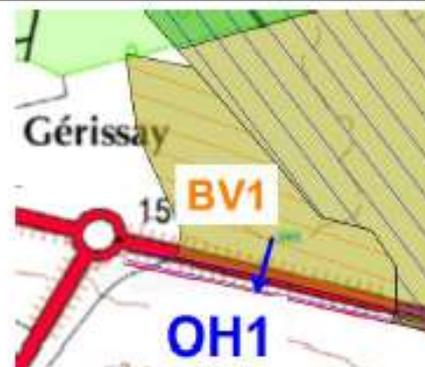
# Rétablissement des cours d'eau

- Ouvrages dimensionnés pour la crue centennale
- Respectent le tracé et le profil en travers
- En général fréquentables par la petite faune
- Moulon : ouverture 25 m + 2 ouvrages de décharge

## Ouvrage Hydraulique n°1 : Point bas local

## Caractéristiques du bassin versant collecté :

- Superficie : 5,45 ha
- Pente moyenne : 0,008 m/m
- Occupation du sol : Parcelles agricoles
- Coefficient de ruissellement : 0,32



Calcul du débit de pointe centennal

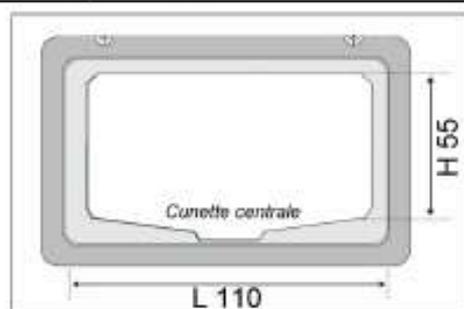
## Méthode rationnelle

- Débit décennal = 0,289 m<sup>3</sup>/s
- Débit centennal = 0,471 m<sup>3</sup>/s

## Dimensionnement de l'ouvrage de franchissement

L'ouvrage de franchissement sera de type pont cadre avec les dimensions suivantes :

- Hauteur = 0,55 m
- Largeur = 1,1 m
- Pente = 0,0092 m/m
- Longueur = 25 m

Débit capable = 1,84 m<sup>3</sup>/s

## Dimensionnement Hydrodynamique

Etant donné la faible importance du bassin versant, il n'y a pas lieu de prévoir un dimensionnement hydrodynamique spécifique.

Cet ouvrage sera réalisé lors du passage en 2x2 voies de la RD 2076.

## Ouvrage Hydraulique n°2 : Point bas local

## Caractéristiques du bassin versant collecté :

- Superficie : 4,37 ha
- Pente moyenne : 0,01 m/m
- Occupation du sol : Parcelle agricole
- Coefficient de ruissellement : 0,36



Calcul du débit de pointe centennal

## Méthode rationnelle

- Débit décennal = 0,305 m<sup>3</sup>/s
- Débit centennal = 0,500 m<sup>3</sup>/s

## Dimensionnement de l'ouvrage de franchissement

L'ouvrage de franchissement sera de type pont cadre avec les dimensions suivantes :

- Hauteur = 0,55 m
- Largeur = 1,1 m
- Pente = 0,0128 m/m
- Longueur = 25 m

Débit capable = 2,17 m<sup>3</sup>/s

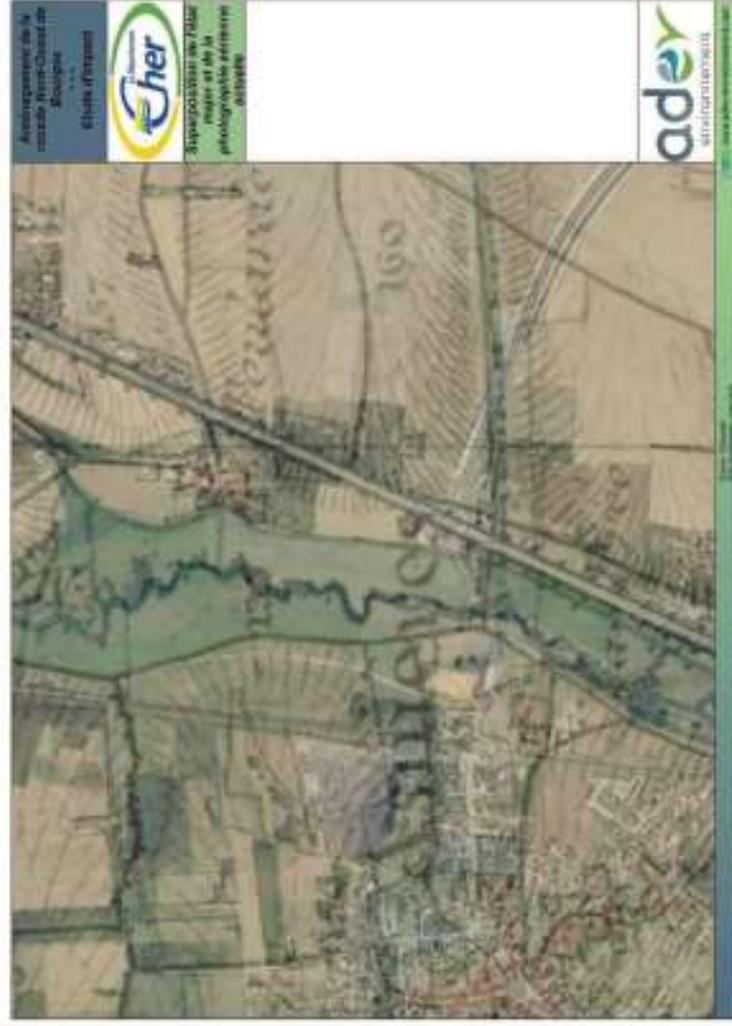
## Dimensionnement Hydrodynamique

Etant donné la faible importance du bassin versant et son occupation du sol, il n'y a pas lieu de prévoir un dimensionnement hydrodynamique spécifique.

Ouvrage Hydraulique n°3 : Ru de L'Épinière - partie Ouest	
<p><b>Caractéristiques du bassin versant collecté :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface : 261,11 ha</li> <li>• Pente moyenne : 0,01 m/m</li> <li>• Occupation du sol : Cultures et boisements</li> <li>• Coefficient de ruissellement : 0,28</li> </ul>	
<p><b>Caractéristiques du cours d'eau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affluent du ruisseau de l'Épinière</li> <li>• Occupation du sol : Culture en rive droite et boisement en rive gauche</li> <li>• Présence d'un écoulement à l'étiage</li> <li>• Sédiments : sables</li> <li>• Sinuosité : très faible, section linéaire</li> <li>• Érosion : moyenne</li> </ul>	
Caractéristique de la ripisylve	
<p><b>Nature :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arborée (rive gauche)</li> <li>• Herbacée (rive droite)</li> </ul>	<p><b>Espèces végétales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Urtica dioica</i>, <i>Rubus fruticosus</i>, <i>Hedera helix</i>, Mousses.</li> </ul>
Caractéristiques du lit	
<p><b>Caractéristiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur = 0,8 m</li> <li>• Largeur = 2,1 m</li> <li>• Largeur berges = 0,4 m</li> <li>• 20 cm à l'étiage</li> </ul>	<p>Tronçon n°1 L'Épinière Ouest</p>

Calcul du débit de pointe centennal	
<p><b>Méthode rationnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débit décennal = 3,28 m³/s</li> <li>• Débit centennal = 5,11 m³/s</li> </ul>	
Dimensionnement Hydrodynamique	
<p>L'ouvrage de franchissement sera de type pont cadre avec les dimensions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur = 1,5 m</li> <li>• Largeur sans la banquette = 2 m</li> <li>• Largeur de la banquette = 0,3 m</li> <li>• Pente = 0,0015 m/m</li> <li>• Longueur = 68 m</li> <li>• Banquette pour le passage de la faune de 30 x 30</li> <li>• Reconstitution du fond de lit du cours d'eau sur 30 cm</li> </ul> <p>Débit capable = 6,14 m³/s</p>	
<p>Une banquette sera aménagée dans l'ouvrage afin de préserver la continuité écologique et le déplacement de la faune terrestre.</p>	





# Eaux de la plateforme

- Fossés étanches
- Bassins étanches
  - Effet tampon
  - Pollution chronique
  - Isolement pollution accidentelle

# Zones humides et milieu aquatique

- 3,3 ha de zones humides impactées
- Compensation : 7,7 ha à créer sur des terres du Département
- 1,3 ha de frayères détruites non compensées sur le site, compensation envisagée en amont par apport de matériaux alluvionnaires, à définir avec SIVY, SAGE et fédération de pêche
- Puits de lumière dans les ouvrages de l'Auraine

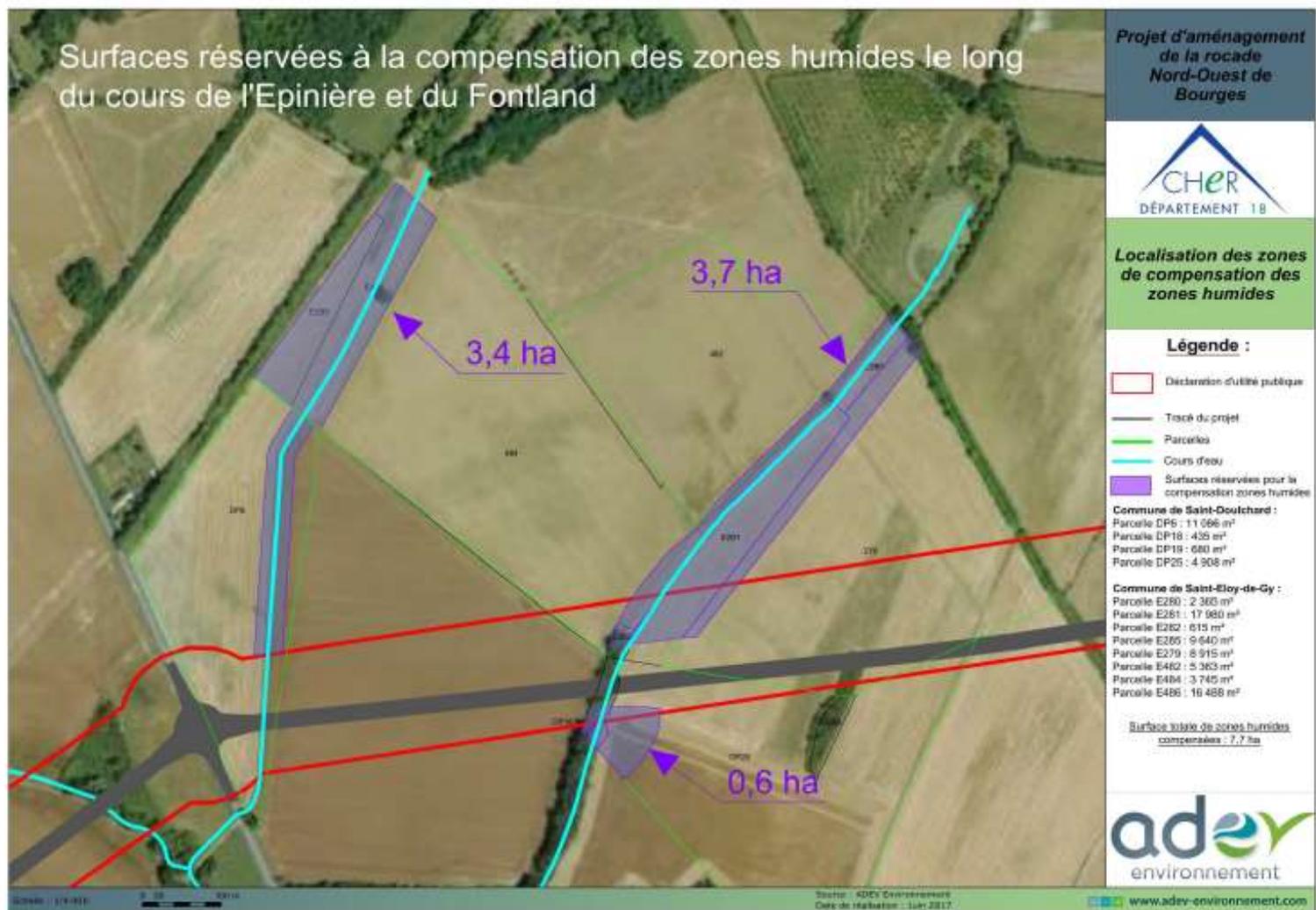


Figure 111 : Localisation des zones de compensation des zones humides inspectées par le projet d'aménagement

# Phase travaux

- Coordonnateur environnement (cahiers des charges, suivi des travaux)
- Schéma organisationnel de plan de respect de l'environnement
- Bassins de décantation provisoires
- Imperméabilisation des aires d'entretien des engins
- Travaux sur cours d'eau en périodes de basses eaux

# Phase exploitation

- Le Département n'utilise plus de produits phytosanitaires
- Sel : utilisation possible sur tous les engins de la bouillie de sel, maîtrise des dosages, protection progressive des stocks